

Ipjmag - le magazine réalisé par les étudiants de l'IPJ

-- Mode de vie - Bloggeurs --

Bloggeurs

Parole de DRH

Julien Bouissou
mercredi 9 novembre 2005

Un DRH ouvre son blog pour libérer une parole souvent prisonnière du jeu de pouvoir en entreprise. Un combat contre l'amertume.

« J'exerce depuis plus de 20 ans une fonction qui chaque jour me met mal à l'aise. Alors, chers lecteurs, pourquoi ne pas échanger et vous faire part de réflexions, d'étonnement, d'humeurs sur ce que l'on appelle les "Ressources Humaines". » Signé : Lenwë Calanor. Derrière le pseudonyme se cache le Directeur des ressources humaines d'une filiale d'un grand groupe international. De quoi tenir à son anonymat mais pas jusqu'à taire l'« amertume » liée à sa profession. Ce quinquagénaire, dont l'accent toulousain trahit son origine, voulait démystifier sa fonction, « *sublimée et mal comprise* », selon lui, « *alors que 80% du travail est un travail administratif et que dans ce métier, il n'est pas possible de parler librement.* » Le blog était donc la solution toute trouvée. Non sans succès : 250 à 300 visiteurs lisent ses chroniques de la vie quotidienne et les retours sont positifs. Comme si le blog brisait la loi de l'omerta chez les professionnels du milieu. « *En tant que représentant de la direction générale, je ne peux pas la critiquer, et pourtant il faudrait que l'on réalise que les grands expressions comme la motivation des cadres, le travail en équipe, sont des coquilles vides dès que l'entreprise connaît la moindre difficulté.* »

L'idée de créer son blog lui est venu après après avoir entendu parler de celui d'Alain Juppé : « *étant donné qu'il vit au Canada, je ne pense pas qu'un nègre lui écrive ses chroniques, l'expression libre et directe que permet le blog m'a plu.* » Il réalise plus tard, en cherchant sur le moteur de recherche Google, que peu de directeurs de ressources humaines ont recours à ce genre d'exercice. Il se lance alors dans l'aventure. Puis il est démasqué par un blog syndicaliste qui lui reproche son anonymat. Même sur internet, les syndicats ne l'oublient pas et publient un article titré « *le blog d'un DRH qui l'ouvre sans vouloir se griller* ». Il négocie dur, explique que sa parole ne peut pas être confondue avec celle de son entreprise et obtient finalement que l'article soit retiré du site. Il ne sait pas combien de temps l'exercice va durer : « *si je plafonne à 250 visiteurs par jours, je ne pense pas que je continuerai longtemps.* » Cette expérience lui aura tout de même donné quelques idées, comme l'intronisation du blog dans la sacrosainte entreprise : « *les salariés et la direction partageraient au moins la même information, et cela résoudrait beaucoup de problèmes* » avant de conclure : « *malheureusement ma direction n'accepterait pas une telle chose. Ils ont encore peur de de partager l'information.* » La réflexion nourrira en tout cas le blog www.ressourcesshumaines.info.